PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
SCI A.V.V.C.F.

Date : 19/02/2026
Lieu : Siège social de la SCI- 20 Avenue Aristide Briand 91440 – Bures sur Yvette

Ordre du jour :

Autorisation de la vente du bien immobilier appartenant à la SCI.

Présents :

Les associés présents ou représentés se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, régulièrement convoquée.

Exposé :

L'Assemblée rappelle que la SCI A.V.V.C.F. est propriétaire d'un bien immobilier.

Le bien immobilier en question est situé à CONTEVILLE (EURE) 27210 81 Place de l'Eglise.

Figurant ainsi au cadastre :

Section N° Lieudit Surface

AD 24 81 place de l'Eglise 00 ha 00 a 32 ca
Il est proposé d'autoriser la vente de ce bien dans l'intérêt social de la société.

Résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire :
- autorise la vente du bien immobilier appartenant à la SCI A.V.V.C.F.,
- autorise le gérant à signer tout compromis, acte authentique et document nécessaire à la réalisation de la vente,
- autorise le gérant à fixer le prix de vente définitif et les conditions, dans l'intérêt de la société.

La présente résolution est adoptée conformément aux statuts.

Pouvoirs :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités.

Fait à Bures sur Yvette le 19/02/2026

Signatures :

Victor Pereira

Qualité de gérant et representant de Candida Martins



Johanna Carbotti

Représentante de Teddy et Domenico Carbotti

